



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 21500

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur les conclusions de la mission d'information de l'Assemblée nationale relative à l'impact de la régulation des télécoms sur la filière télécom. Les rapporteurs de cette mission ont mis en évidence que l'année 2012 avait été marquée, pour le secteur des télécommunications par de profonds changements : entrée d'un quatrième opérateur sur le marché mobile, finalisation du processus d'attribution des licences mobiles 4G et poursuite déploiement de la fibre optique s'est poursuivi. Les auteurs de ce rapporteur soulignent que si l'attention du régulateur se concentre principalement sur les opérateurs, équipementiers et sous-traitants, en amont, distributeurs et centres d'appels, en aval, ont connu une très forte contraction de leurs activités, et sont confrontés à des perspectives limitées. Le rapport met en exergue la nouvelle stratégie de filières industrielles dévoilée à l'occasion de l'installation du Conseil national de l'industrie, le 5 février 2013. Il précise que la mission de ce conseil, chargé du suivi de onze filières, sera notamment d'accompagner les filières d'avenir, au premier rang desquels la filière numérique avec la transformation du CSF-STIC en CSF-Numérique. Afin d'identifier des mesures réellement opérationnelles reposant sur une approche intégrée et globale, la mission d'information suggère de confier au CSF numérique la réalisation d'une cartographie exhaustive de la filière numérique. Il lui demande de lui indiquer les suites concrètes que le Gouvernement envisage de donner à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21500

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3013

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)